NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

Sommaire:

- 1 Le Lotissement du Bourg
- 2 Le cadre général du compte administratif
- 3 La section de fonctionnement
- 4 La section d'investissement

1 - Le Lotissement du Bourg

- a) Le lotissement a été réalisé afin d'étendre le Bourg et permettre l'arrivée de nouveaux habitants sur Albussac. L'installation de nouvelles familles fait vivre les professionnels installés dans le secteur mais également la commune et le budget communal : maintien de l'école, des services municipaux (cantine, garderie...), recettes liées à la fiscalité...
- b) Quatorze lots ont été créés. Il en reste six à vendre, au prix de 19,00 € TTC le m². Ce tarif peut sembler élevé mais il faut garder en mémoire que les terrains sont entièrement viabilisés : les raccordements en eau, assainissement, voirie, électricité et téléphone sont existants.

2 - Le cadre général du compte administratif

La présente note répond aux articles L 2313-1 du code général des collectivités territoriales et 107 de la loi NOTRe qui prévoient l'adjonction au compte administratif d'une présentation brève et synthétique apportant les informations financières essentielles.

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées au cours de l'année 2019. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat de la mairie aux heures d'ouverture des bureaux.

Le compte administratif du Lotissement est constitué par l'ensemble des écritures de variation des stocks de terrains aménagés.

3 - La section de fonctionnement

- a) La section de fonctionnement constate le stock initial au 1^{er} janvier, les opérations réalisées en cours d'année et le stock final au 31 décembre.
- b) Le compte administratif s'équilibre à 95 573,61 €.
- c) Les recettes et dépenses de la section

| Dépenses | Montant | Recettes | Montant | |
|------------------------------------|-----------|------------------------------------|-----------|--|
| Charges générales | 872,04 | Ecritures d'ordre entre sections | 95 073,92 | |
| Charges de gestion courante | 0.41 | Ecritures d'ordre à l'intérieur de | 499,69 | |
| | 0,41 | la section | | |
| Dépenses financières | 499,69 | | | |
| Ecritures d'ordre entre sections | 93 701,78 | | | |
| Ecritures d'ordre à l'intérieur de | 499,69 | | | |
| la section | 499,09 | | | |
| Total | 95 573,61 | Total | 95 573,61 | |

4 - La section d'investissement

- a) La section d'investissement constate la reprise du résultat, le remboursement d'emprunt, les stocks aux 1^{er} janvier et 31 décembre.
- b) Les recettes et les dépenses de la section

| Dépenses | Montant | Recettes | | Montant |
|----------------------------------|------------|----------------------------|-------|-----------|
| Solde d'investissement reporté | 51 365,15 | Ecritures d'ordre sections | entre | 93 701,78 |
| Remboursement d'emprunt | 12 812,69 | 111 | | |
| Ecritures d'ordre entre sections | 95 073,92 | | | |
| Total | 159 251,76 | Total | | 93 701,78 |

- c) Le stock de terrains aménagés au 31 décembre 2019 s'élève à 95 073,92 €.
- d) L'écart entre le montant des dépenses et celui des recettes constitue le déficit qui sera reporté en 2020 (- 65 549,98 €). Ce déficit, qui provient de l'absence de vente de lots en 2015, 2016, 2017 et 2019, sera résorbé au fur et à mesure de la cession des terrains.

Le Maire,

MEILHA Sébastien-